

Recherches sociographiques



Le pouvoir dans les groupes de femmes de la région de Québec

Marie-Andrée Couillard

Volume 35, Number 1, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056826ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056826ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Couillard, M.-A. (1994). Le pouvoir dans les groupes de femmes de la région de Québec. *Recherches sociographiques*, 35(1), 39–65.
<https://doi.org/10.7202/056826ar>

Article abstract

The feminist ideals of equality formulated during the 1970s and 1980s are today confronted by various types of discourse that are making their way into women's groups. On the one hand, the technocrats' vision encourages them to accept functions of an instrumental nature in return for a financing that is considered by many to be essential. The majority of the groups have thus come to offer services that fit within the extended range of services provided by the health and social services network. These adjustments have resulted in women's groups no longer defining themselves only as forums for awareness-building and resistance, but also as community groups cooperating with other community groups for the collective good. Academic discourse on feminism, on the conditions for its implementation or on the relationship between the State and the community level is also heard by militants and in various ways affects the image of their practices that they construct. This paper sets out to analyse this complex whole within which the relationships of power are interwoven from day to day.

LE POUVOIR DANS LES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION DE QUÉBEC*

Marie-Andrée COUILLARD

Les idéaux féministes d'égalité formulés au cours des années 1970 et 1980 sont aujourd'hui confrontés à des discours divers qui pénètrent les groupes de femmes. D'une part, la vision des technocrates les incite à accepter des fonctions instrumentales en retour d'un financement considéré essentiel par plusieurs. La majorité des groupes en sont ainsi venus à offrir des services qui se situent dans le prolongement de ceux offerts par le réseau de la santé et des services sociaux. À travers ces ajustements, les groupes de femmes ne se définissent plus seulement comme des lieux de conscientisation et de résistance, mais bien comme des groupes communautaires travaillant, de concert avec d'autres groupes communautaires, à l'amélioration du bien-être collectif. Les discours savants portant sur le féminisme, sur les conditions de sa mise en œuvre ou sur le rapport entre l'État et le communautaire rejoignent eux aussi les militantes et affectent de façons diverses le portrait qu'elles tracent de leurs pratiques. C'est cet ensemble complexe dans lequel des rapports de force se nouent quotidiennement que nous voulons décrire et analyser ici.

La philosophie féministe véhiculée au Québec n'échappe pas au dilemme de la modernité. Elle propose aux femmes de s'affranchir des particularismes opprimants, tout en acceptant une certaine vision instrumentale des individus propre à la logique

* Une version préliminaire de ce texte a été présentée à la conférence annuelle de l'Institut canadien de recherche sur les femmes, tenue à Edmonton, Alberta, en novembre 1991. Le matériel ethnographique sur lequel s'appuie notre réflexion a été recueilli grâce à des fonds du Conseil de la recherche en science humaines du Canada. Annie Morin, Chantal Ouellet, Magalie Savard et Monica Tremblay ont participé à la cueillette de données en tant qu'auxiliaires de recherche; Ginette Côté, professionnelle de recherche, a participé à chaque étape du processus et a collaboré à la préparation de la version présentée sous forme de communication.

bureaucratique qui la traverse. Son projet de remise en question des rapports de pouvoir doit être compris à la lumière de cette tension inscrite dans les discours et les pratiques des groupes sur lesquels s'appuie le mouvement. Cette philosophie est elle-même soumise à la réflexivité du savoir qui marque notre époque. Elle se nourrit des interprétations, savantes ou expertes, de leur confrontation aux pratiques et à la conjoncture dans laquelle elle se réalise.

La remise en question des pratiques usuelles de pouvoir, de la domination et de hiérarchie sont au cœur des préoccupations du mouvement des femmes depuis ses origines (JAGGAR, 1983). Parallèlement et après des débats houleux, ce mouvement a choisi depuis quelques années un discours portant sur la nécessité, pour les femmes, d'appivoiser le pouvoir afin de pénétrer les institutions publiques et politiques et d'y faire valoir le point de vue féministe¹. Certaines affirment même que la seule présence des femmes, en nombre suffisant, va entraîner des changements profonds dans les institutions et les pratiques politiques².

L'analyse que l'on fait du pouvoir, de ses assises et de son fonctionnement n'est pas étrangère à la position que l'on occupe en tant que chercheuse, militante ou professionnelle dans un groupe. De plus, cette analyse se nourrit à des sources diverses, parfois contradictoires. Dans un mouvement complexe comme celui qui nous intéresse, les analyses politiques des militantes et des professionnelles s'alimentent directement auprès des chercheuses et des chercheurs en sciences sociales, les uns et les autres ajustant leurs pratiques et leurs discours aux courants dominants du moment, y compris aux contraintes dites « structurelles » découlant du financement et du contexte politique. Il en résulte un portrait complexe non seulement sur le plan des valeurs et des idéaux, mais aussi sur celui des stratégies toujours fluides, mouvantes et paradoxales. Nous proposons une première réflexion sur la rencontre de différents points de vue en regard desquels les groupes étudiés doivent se définir, afin d'illustrer la complexité de la situation et certains espaces de pouvoir ainsi créés.

1. La Fédération des femmes du Québec par exemple se préoccupe grandement du pouvoir et souhaite devenir une force politique qui défend le point de vue des femmes. Fondée en 1966, elle accueille des membres individuelles et des organismes. Elle affirme représenter 100 000 Québécoises. Dans un commentaire pour le compte de *La Gazette des femmes*, Ginette Legeault de la Fédération admet que les luttes de pouvoir existent dans les groupes, même si elles ne s'expriment pas sur le même registre que chez les hommes (MORAZAIN, 1991, p. 16). D'autre part, le pouvoir a été au cœur de manifestations importantes marquant le 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote en 1990. Le Conseil du statut de la femme qui fait la promotion active de l'engagement des femmes dans la politique municipale a publié, en 1993, un outil de travail intitulé *Femmes et pouvoir. La révolution tranquille*. Enfin, de nombreuses formations sont offertes dans les groupes communautaires, tantôt pour outiller les femmes dans leur quête de pouvoir, tantôt pour aiguïser leur sens critique à l'égard de son utilisation.

2. Comme en témoigne l'éditorial de Marie LAVIGNE, présidente du Conseil du statut de la femme, dans *La Gazette des femmes* (1993, p. 2) : « Le nombre de femmes au pouvoir est crucial puisqu'il faut une "masse critique" pour commencer à modifier les règles du jeu. Jouer le jeu du nombre donnera le droit de parole et d'action aux femmes, qu'elles soient, au sens politique, de centre, de droite ou de gauche. »

Une brève mise en contexte méthodologique sera suivie d'un survol des principales approches pour l'étude du pouvoir afin d'éclaircir les assises théoriques des positions défendues. Cette section introductive débouche sur nos réflexions concernant les espaces de pouvoir suscitées par la rencontre de ces différentes lectures, chacune tendant à imposer sa vision et sa logique.

Différents types de discours s'entrecroisent quotidiennement dans les propos des responsables des groupes de femmes. Il s'agit 1) du discours féministe, émanant des militantes et des professionnelles des groupes, qui pose la convergence des intérêts des femmes et la nécessité d'acquérir du pouvoir; 2) du discours bureaucratique sur le partenariat, notamment entre le communautaire et l'État, émanant lui aussi de permanentes et de technocrates; 3) du discours des chercheuses et chercheurs, universitaires ou autres qui s'intéressent au féminisme, aux mouvements sociaux et au «communautaire» dans son rapport à l'État. La rencontre de ces différentes lectures et leurs effets sur les options possibles dans un espace défini, les groupes de femmes, nous informent sur la conjoncture actuelle qui incite les militantes à rechercher des alliances dans un contexte de contraintes grandissantes, parfois au prix d'une redéfinition de leurs objectifs et de leurs valeurs.

1. *À propos des sources et des données*

Trois unités d'analyses sous-tendent notre stratégie de recherche³ : les groupes de femmes, les personnes qui y militent et les lieux de concertation où les unes et les autres se retrouvent autour d'enjeux précis. Ainsi, dans un premier temps, les données qui alimentent notre discussion ont été recueillies par observation participante dans huit groupes différents de la région administrative 03 de Québec pendant une période variant de quatre à douze mois. Cette approche par immersion a permis de comprendre les enjeux et les discours des groupes et les différences significatives qui les démarquent les uns des autres.

Cette période d'intense participation a été suivie d'une cueillette d'information auprès de personnes directement engagées dans ces mêmes groupes. Trente entrevues semi-directives, menées auprès de permanentes (rémunérées ou non) et d'usagères militantes prenant part à la gestion de leur groupe ont permis de compléter et de raffiner nos données.

Des observations directes résultant de notre participation aux rencontres de certains regroupements, aux activités spéciales de formation ouvertes au public et à des événements à caractère politique s'ajoutent aux données déjà décrites et éclairent notre analyse.

3. Nous nous sommes engagées à protéger l'anonymat de nos informatrices. Pour ce faire, nous ne pouvons nous permettre d'identifier les groupes qui nous ont accueillies puisque ce serait alors un jeu d'enfant de remonter à nos sources. Le milieu étant relativement restreint, les groupes et les militantes sont bien connus.

Les groupes étudiés offrent différents services aux femmes pour contrer la violence, la pauvreté, le chômage, la solitude ou pour les informer de leurs droits envers l'appareil bureaucratique dans le domaine du logement, de la santé, de l'aide sociale, de la solidarité internationale, etc. Certains groupes sont spécialisés, d'autres sont polyvalents et répondent à un éventail de besoins. Si chacun se dit féministe, la philosophie féministe n'est ni comprise, ni utilisée de la même manière dans tous.

Nous désignons les personnes interviewées par le terme intervenante conformément à l'usage dans les groupes de femmes. Ce terme renvoie à l'introduction d'un langage expert, due à la professionnalisation des groupes discutée ailleurs (COULLARD, à paraître). D'autres expressions sont parfois utilisées et s'inscrivent dans un discours particulier sur lequel nous reviendrons plus loin : permanente rémunérée, travailleuse rémunérée, travailleuse bénévole, bénévole, sympathisante, alliée, agente d'éducation, stagiaire et, plus affectueusement, «les filles».

Les «usagères militantes» sont à la fois consommatrices de services et engagées dans le processus décisionnel de leur groupe. Les informatrices les désignent aussi par les termes usagère, membre, militante et, non sans ambiguïté, «les femmes». Nous n'avons pas effectué d'entrevue et nous avons eu peu de contact avec les bénéficiaires de services au sens strict du terme, soit celles qui sont désignées par les expressions «les femmes», «les madames», «les petites madames» ou «ces femmes-là».

Au moment de l'enquête, de 1990 à 1993, l'âge des répondantes variait de 23 à 68 ans, mais près de la moitié se situent dans la tranche de 40 à 60 ans. La plupart effectuent des tâches dites d'«intervention», les autres participent aux activités de gestion de leur groupe (membre des conseils d'administration ou des comités de coordination par exemple). Dix-sept avaient achevé leurs études universitaires ou étaient encore à l'université, tandis que la majorité des autres avaient terminé une partie ou l'équivalent du secondaire. En moyenne, elles œuvraient dans un groupe depuis environ quatre ans. Certaines travaillaient bénévolement, d'autres contre rémunération. Pour d'autres, il s'agit d'un engagement politique, pour d'autres d'une occasion d'acquérir de l'expérience en attendant un poste plus stable dans leur domaine d'expertise professionnelle. Nous aurions pu nous attendre à ce que la rémunération, qui caractérise les femmes de moins de 35 ans très scolarisées, contribue à instaurer une certaine permanence dans l'emploi, mais nos données ne vont pas dans ce sens.

Plusieurs femmes avec qui nous avons travaillé avaient déjà reçu des formations, *ad hoc*, sur le pouvoir, offertes par des expertes d'horizons disciplinaires variés. Leurs propos révèlent une ambivalence frappante : d'une part, elles jugent le pouvoir dangereux, nocif, associé au patriarcat opprimant ; d'autre part, elles disent vouloir acquérir du pouvoir pour réaliser leurs objectifs. Certaines avouent sans hésitation qu'elles ont du pouvoir et qu'elles en jouissent pleinement. Cette ambivalence fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion continue, nourrie des analyses de militantes, de

chercheuses et de bureaucrates qui offrent toutes leur lecture de la situation⁴. L'époque est à la réhabilitation du pouvoir dans une perspective pragmatique : la majorité est maintenant convaincue qu'il faut se donner des moyens pour agir. Ces moyens ne font pas toujours l'unanimité, pas plus que la définition du pouvoir lui-même qui s'enracine dans des perspectives théoriques et méthodologiques variées.

2. *Prémises conceptuelles*

La problématique du pouvoir intéresse non seulement les chercheuses féministes, elle a aussi préoccupé plusieurs penseurs de la société moderne, comme en témoigne l'impressionnante synthèse proposée par CLEGG (1989). WEBER, PARSONS, LUKES, FOUCAULT, HABERMAS et GIDDENS ont tous contribué au débat, qui renvoie à différentes conceptions de la vie en société et des rapports entre individus. L'expression de LUKES (1974), selon laquelle le pouvoir est essentiellement un concept contesté (*essentially contested concept*), montre bien l'ampleur et la complexité de la tâche qui incombe à quiconque souhaite utiliser cette notion.

Rappelons brièvement que deux traditions se dessinent dont les origines remontent aux « pères » fondateurs de la science politique, MACHIAVEL et HOBBS. CLEGG (1989, p. 5), reprenant BAUMAN (1987), souligne que les adeptes de Hobbes s'intéressent à *ce qu'est* le pouvoir, surtout le pouvoir d'État, tandis que ceux de Machiavel se préoccupent plutôt d'interpréter *les effets* du pouvoir et les stratégies qui en sont porteuses.

Le pouvoir : causalité, structure et action

Pour des raisons historiques, HOBBS a eu plus d'influence que MACHIAVEL. Il s'intéresse aux causes, visibles, matérielles ou immatérielles selon les contextes, qui peuvent rendre compte du pouvoir. Sa perspective se caractérise par une vision binaire du monde, qui distingue deux dimensions, l'une matérielle, l'autre idéale (idéologique ou culturelle). Les individus *a priori* fondamentalement souverains seraient encadrés par des structures extérieures, intangibles, mais agissantes, l'État

4. Nous avons eu l'occasion d'assister à quelques-unes de ces formations. Nous avons aussi eu accès à certains documents de travail fournis par les conférencières, notamment celles associées au Conseil du statut de la femme (LATERRIÈRE, 1990; DESMARAIS, 1988). Les personnes qui se sont prononcées sur le pouvoir dans une perspective féministe sont très nombreuses. Évoquons les militantes féministes de la Centrale de l'enseignement du Québec qui ont activement contribué à cette réflexion (CÔTÉ, 1987, 1993), entre autres par des formations ponctuelles auprès des intervenantes. Les militantes des centrales syndicales ont de plus été étroitement liées à l'organisation du Forum national des femmes tenu en 1992 à Montréal. Les chercheuses universitaires sont nombreuses, d'horizons disciplinaires variés et surtout rattachées à des institutions de la métropole.

par exemple⁵. Les questions de légitimité du pouvoir et celles touchant les règles de son exercice, dans le cadre de la tradition, du charisme personnel ou d'une société de droit, préoccupent alors ceux qui, comme ROCHER (1986) dans la foulée de WEBER, veulent clarifier les balises analytiques et opérationnaliser leurs prémisses conceptuelles.

Même quand le pouvoir est conçu comme n'étant pas seulement extérieur aux individus, lorsqu'on admet qu'il pénètre jusque dans leurs pensées (LUKES, 1974), en y créant un état de fausse conscience comme chez les marxistes et les féministes, il est néanmoins vu comme s'exerçant sur des individus constitués, qui le subissent plus ou moins volontairement.

La conception du pouvoir mise de l'avant par PARSONS (1967) s'inscrit elle aussi dans le prolongement de la pensée de Hobbes. Elle se distingue par l'accent qu'elle met sur sa capacité de produire des effets, de rencontrer des objectifs, notamment celui de maintenir l'ordre sans nécessairement faire intervenir la force. D'après Parsons, les individus utiliseraient le pouvoir pour des fins politiques de la même façon qu'ils utilisent l'argent pour des fins économiques, selon certaines normes socialement établies⁶. C'est de lui que viendrait la notion de « pouvoir de », celui qui « facilite », fréquemment opposée à celle de « pouvoir sur », celui qui « contraint ».

Cette approche est fréquemment reprise par des chercheuses féministes qui y introduisent une préoccupation pour les femmes et leurs intérêts. C'est le cas notamment de politologues qui s'intéressent à la pratique du pouvoir par les femmes, mais aussi de certaines psychologues et autres chercheuses qui s'intéressent à la question de l'*empowerment*.

BARNES (1988, p. 26) critique le « déterminisme normatif » qui caractérise l'approche parsonienne, soulignant la nécessité de distinguer la structure normative des acteurs sociaux qui pourraient, selon lui, choisir d'adhérer ou non aux normes proposées, en fonction d'une rationalité qui, elle aussi, pourrait être appréhendée. Clairement fonctionnaliste, l'approche parsonienne privilégie effectivement un rapprochement entre pouvoir, autorité, légitimité et consensus et sous-estime, selon ses critiques, la complexité du rapport entre structure et action individuelle. L'analyse féministe du processus démocratique que fait PHILLIPS (1991) met très bien en évidence cette complexité.

Comme le souligne CLEGG (1989, p. 2), les auteurs qui s'inscrivent dans cette tradition se donnent d'abord comme objectif de définir, de conceptualiser et de

5. Les philosophes féministes ont remis en question cette approche binaire, associée dans leurs propos à une vision patriarcale du monde (JAGGAR, 1983, p. 367). Dans un autre domaine, MITCHELL (1990) présente une excellente critique de l'approche binaire à partir d'exemples ethnographiques et des interprétations qu'en font les auteurs.

6. Pour une critique de cette métaphore concernant la circulation du pouvoir sur le mode de l'échange marchand, se référer à HABERMAS (1987).

mesurer le pouvoir conçu comme appartenant à des acteurs sociaux (individus ou groupes) qui peuvent en disposer selon certaines règles, par exemple pour maintenir l'ordre établi.

La notion de pouvoir patriarcal, utilisée par certaines féministes pour désigner le pouvoir dévolu aux hommes en tant que groupe social dont les intérêts sont représentés dans l'État, mais aussi dans les différentes institutions sociales comme la famille, le clergé, etc., s'inscrit dans cette perspective.

Les fondements du pouvoir patriarcal se trouvent dans la signification donnée aux différences sexuelles, dans les normes qui en découlent et qui sont déterminées par les hommes. En ce sens, il s'agirait d'un pouvoir structurel, distinct de la «réalité» féminine sur laquelle il s'exercerait et qui ne pourrait être compris à partir des intentions des acteurs ou de leur propos, susceptibles de révéler ce que les marxistes appellent un état de fausse conscience. Selon cette perspective, l'expérience individuelle et l'expression de cette expérience ne peuvent rendre compte adéquatement du pouvoir patriarcal et seule une analyse féministe permettrait de lever le voile sur la réalité des femmes⁷.

Cette approche met l'accent sur l'identification des moyens utilisés par les hommes pour soumettre les femmes à leur emprise, depuis l'origine des temps et dans tous les contextes socioculturels, comme en témoigne notamment une abondante littérature d'inspiration anthropologique. PIRON (1992)⁸, s'inspirant de FOUCAULT, montre que ce type d'études, «bien que critiques et contestataires, sont partie prenante dans une lutte pour devenir [...] un discours vrai ou un régime de vérité, c'est-à-dire un ensemble d'interprétations de la réalité qui produisent des objets, des sujets, des relations, des stratégies discursives et des porte-parole légitimes, et qui se donnent pour vraies ou universelles.»

7. JAGGAR (1983, p. 383-384) résume cette position : «Simply to be a woman, then, is not sufficient to guarantee a clear understanding of the world as it appears from the standpoint of women. As we saw earlier, the standpoint of women is not discovered by surveying the beliefs and attitudes of women under conditions of male dominance, just as the standpoint of the proletariat is not discovered by surveying the beliefs and attitudes of workers under capitalism. The standpoint of women is that perspective which reveals women's true interests and this standpoint is reached only through scientific and political struggle. Those who construct the standpoint of women must begin from women's experience as women describe it, but they must go beyond that experience theoretically and ultimately may require that women experience be redescribed.»

8. PIRON étudie certains effets des analyses féministes sur les femmes du Tiers-Monde, notamment à travers les interventions dans le cadre des programmes «femmes et développement» au Sahel. Dès la fin de la décennie 1980, ONG (1988) dénonçait déjà les effets pervers de la conjugaison des discours féministes et coloniaux dans le cadre du développement international alors que, parallèlement, ST-HILAIRE (1993) adoptait la même approche pour les Philippines.

Foucault ou le pouvoir revisité

FOUCAULT se démarque du courant présenté jusqu'ici, en proposant une problématique inspirée des philosophes de la modernité que sont KANT et NIETZSCHE et centrée sur le « comment » du pouvoir et ses effets sur la constitution des sujets et de leur identité. Avec lui s'installe une conception du pouvoir défini comme ensemble de pratiques, discursives ou non, soutenues par des institutions et ayant des effets dont la nature n'est pas nécessairement prévisible. Plusieurs féministes s'attachent à cette approche qui inspire notre démarche, notamment FRASER (1989), BUTLER et SCOTT (1992) et PIRON (1992, p. 64)⁹.

Selon Foucault, c'est la constitution historique des représentations et des rapports sociaux qui est significative pour comprendre la position relative de différents agents sociaux. Le rapport entre savoir et pouvoir, originellement posé par BACON au XVII^e siècle, est au cœur de ses préoccupations. Pour lui, pouvoir et savoir fonctionnent dans un rapport de corrélation et non pas de causalité ; ils opèrent conjointement (DREYFUS et RABINOW, 1984, p. 290).

Foucault interpelle directement les sciences humaines et sociales qui contribuent à la surveillance, l'encadrement disciplinaire, la gestion et la formation de la population en produisant des savoirs qui offrent une définition des sujets et de leurs pratiques. Sont ainsi produits des « effets de vérité » aux conséquences normalisatrices sur la construction des identités et sur les pratiques des agents sociaux.

Dans l'optique de FOUCAULT (1975, 1976, 1980, 1984), le pouvoir n'est pas une chose que l'on peut posséder ou transmettre et dont l'usage permettrait de démarquer clairement des groupes sociaux, entre les détenteurs du pouvoir et les opprimés par exemple. Le pouvoir, ce serait d'abord un ensemble de rapports complexes qui se nouent en fonction d'enjeux définis dans des contextes spécifiques. Ces rapports suscitent des stratégies qui impliquent une instrumentalisation du réel, lui-même nécessairement appréhendé en fonction d'une logique normative qui correspond à ce qu'il appelle un « programme », c'est-à-dire un espace public dans lequel des problèmes sont articulés dans des négociations entre des forces et des intérêts divers.

Les pratiques discursives qui se constituent en « programmes » révèlent un rationnel, produisent une notion de normalité, un effet de vérité, sur lesquelles ils s'appuient par la suite pour marginaliser, ramener à l'ordre ou punir. L'auteur

9. Comme en témoignent ces sources, les féministes universitaires sont profondément partagées sur la question de la pertinence du post-modernisme, avec la déconstruction des concepts fondamentaux du mouvement féministe qu'il entraîne. Certaines y voient un danger pour le projet politique qui exige un consensus et une mobilisation autour du « point de vue des femmes » et de la lutte contre le patriarcat. D'autres y voient l'ouverture souhaitée depuis l'avènement du mouvement, une brèche qui permet de rebrasser les cartes et de faire valoir l'importance des différences, notamment celles construites autour du genre, de la culture, de la classe sociale, pour la compréhension des rapports de pouvoir et de leurs effets sur les sujets. Ces féministes sont disposées à s'accommoder d'une déconstruction de la notion de femme parce qu'elles y voient une avenue pour la constitution d'un sujet émancipé des entraves traditionnelles.

souligne que ces programmes ne se transposent pas intégralement en des pratiques non discursives, sociales et institutionnelles. Leurs effets de pouvoir ne sont pas toujours prévisibles. Par contre, des technologies particulières leur sont généralement associées. Selon Foucault, la non-correspondance entre les discours, les pratiques et les effets serait une conséquence de l'action humaine. Ainsi certains programmes peuvent ne jamais se transformer en pratiques, mais ils peuvent néanmoins avoir des effets.

Une stratégie de pouvoir implique donc un ensemble mobile d'opérations par lesquelles une multitude d'éléments hétérogènes acquièrent une fonctionnalité vis-à-vis des objectifs dynamiques et variables. Cette stratégie suppose l'exploitation de possibilités. Elle permet de discerner les éléments pertinents et / ou de les créer au besoin, mais ne s'inscrit pas dans une rationalité discursive même si elle peut avoir recours aux discours. On ne la trouve donc pas directement dans les propos des informateurs. En fait, la notion de stratégie est particulièrement utile dans les cas où le sens de certaines opérations n'est pas, ou ne peut être, clairement affirmé. Les stratégies produisent des effets et les utilisent en retour; elles se révèlent plus spécialement là où des résistances s'installent (DREYFUS et RABINOW, 1984, p. 301).

GIDDENS, pour sa part, s'est intéressé aux effets complexes et non prévisibles des analyses scientifiques. Sa notion de «réflexivité institutionnelle du savoir» (GIDDENS, 1991, p. 20) renvoie à la diversité des champs d'utilisation des savoirs produits par les institutions scientifiques, comme les universités. Il montre que dans un contexte de modernité, les acteurs sociaux se réapproprient le savoir ainsi produit, selon leur position sociale et leurs intérêts «politiques», et l'utilisent pour réajuster à la fois leurs pratiques et leurs propos. Ce nouvel ensemble discursif et pratique est ensuite observé, analysé et traité par des scientifiques qui produisent un nouveau savoir, réapproprié à plus ou moins brève échéance par des acteurs sociaux qui réexaminent leurs pratiques et leurs discours à la lumière de cette nouvelle lecture de leur réalité et les ajustent en conséquence.

3. *Discours féministe, action communautaire et logique bureaucratique*

Nous l'avons souligné plus haut, la plupart des femmes avec qui nous avons travaillé ont été exposées aux analyses du pouvoir faites par des chercheuses féministes. Certaines l'ont été à l'occasion de formations *ad hoc* offertes par les groupes qui souhaitent apprivoiser le pouvoir. D'autres se sont donné des formations, universitaires ou autres, abordant de ce fait les analyses classiques sur la question. Par ailleurs, un bon nombre de féministes, universitaires de différentes disciplines ou au service d'organismes publics, produisent des études qui alimentent la réflexion des femmes engagées dans les groupes. En observant les discours et en interrogeant les militantes, nous avons donc trouvé une certaine façon d'aborder le pouvoir qui révèle leur compréhension de ces études à la lumière de leur pratique quotidienne. Un seul aspect de ce discours est repris ici pour des fins d'illustration, celui qui concerne la marge de manœuvre que s'accordent les militantes dans l'exercice de leurs fonctions.

Féminisme et égalité

Les pratiques de pouvoir se cristallisent, pour plusieurs militantes féministes, au moment de prendre des décisions. Celles-ci peuvent concerner la programmation, les sources de financement, les représentations politiques, les appuis et la constitution de réseaux d'influence qui permettent de rencontrer des objectifs collectifs. Les valeurs féministes proposent un processus idéal souvent repris par les informatrices. Les termes de consultation, concertation, consensus reviennent sans cesse, rappelant une pratique que PHILLIPS désigne sous l'appellation de « démocratie participative » (1991, p. 126-127). Une telle démarche exige en effet la participation active des membres considérées en mesure d'affirmer librement leur choix ; elle suppose une structure organisationnelle souple et ouverte, de longues heures de réunion pour permettre à chacune de s'exprimer, un minimum de délégation de pouvoir et une vigilance constante pour contrer l'émergence de rapports hiérarchiques.

Dans cette vision des choses, les rapports hiérarchiques ne sont pas souhaitables puisqu'ils supposent la reconnaissance d'une certaine autorité, investie dans une ou des personnes possédant des attributs (charisme, leadership) ou une compétence particulière (par exemple une expertise dans un domaine précis). La définition de SCHLEGEL (1977) selon laquelle l'autorité est une forme de pouvoir — le droit reconnu et sanctionné par le groupe de prendre des décisions concernant les autres — correspond assez bien aux propos des personnes étudiées. Cette approche suppose une conception du pouvoir comme quelque chose qui peut être possédée ; « Elle a du pouvoir et elle l'utilise » nous disent les informatrices. La question se pose alors de savoir pourquoi certaines *ont* du pouvoir et d'autres pas.

Selon nos observations, les dynamiques des groupes sont différentes à ce chapitre. Dans certains, les femmes accordent de l'autorité en fonction de ce qu'elles désignent comme une expertise « politique » qui résulte à la fois d'un engagement militant reconnu et de l'affirmation des valeurs féministes. Lorsque ces éléments se retrouvent chez une personne qui se réclame aussi d'un « vécu » imposant, son autorité est décuplée. Dans d'autres groupes, c'est plutôt l'expertise professionnelle ou l'esprit d'entreprise qui domine. Dans d'autres encore, l'affirmation de valeurs catholiques et le prestige d'appartenir à une communauté religieuse peuvent s'ajouter à ces éléments pour garantir un ascendant à certaines personnes. Dans tous les cas, la compétence n'est pas dissociée de certains traits de personnalité : notamment la capacité de s'exprimer clairement, d'argumenter fermement, de s'informer et d'entretenir des réseaux complexes d'échange d'informations et d'exercer un certain charisme.

FREEMAN (1975) a dénoncé ce qu'elle appelle le *Star system* qui a permis à certaines féministes américaines de se propulser comme représentantes du mouvement des femmes dans les années 1960 et 1970 parce qu'elles étaient plus habiles à communiquer et à pénétrer l'univers médiatique, alors qu'aucun mécanisme

ne les obligeait à rendre des comptes aux groupes de femmes¹⁰. Ce genre de critique s'est manifesté dans le mouvement des femmes du Québec, qui a lui aussi ses *Stars* avec qui il entretient des rapports ambivalents.

La notion de leadership semble donc problématique dans le contexte actuel du féminisme québécois. LANDRY dans son étude des groupes restreints définit le leadership comme « l'apanage de la ou des personnes qui ont le plus d'influence sur l'orientation de l'action du groupe dans le sens de l'atteinte de ses objectifs » (1989, p. 24). Les membres des groupes étudiés sont au fait des travaux de cette chercheuse et paraissent hésitantes à restreindre la marge de manœuvre de leurs leaders, car ces dernières sont souvent leurs représentantes dans les relations externes devenues nécessaires à la continuité du groupe, comme nous le verrons plus loin.

Pourtant l'acceptation d'un fort leadership invite à la prudence si l'on s'en tient aux idéaux féministes d'égalité. Le glissement discursif du leadership vers l'autorité permet peut-être aux membres de tels groupes de s'interroger sur les fondements, les manifestations et le rôle de l'autorité dans l'exercice du pouvoir, sans heurter directement des individus. Il va sans dire que l'autorité est souvent incarnée dans des personnes qui ont du leadership, mais dans un cas l'accent porte sur des personnes, dans l'autre sur des attributs qui peuvent être mobiles dans le temps et / ou distribués entre des personnes selon une division du travail.

Dans la pratique, plusieurs groupes se donnent une structure formelle avec un conseil d'administration et des statuts différents pour les membres (présidentes, trésorières, permanentes), sans pour autant privilégier les rapports hiérarchiques ou autoritaires dans la pratique. Inversement, d'autres optent pour une structure informelle et fluide, mais reconnaissent l'influence de certaines personnes. Entre ces deux extrêmes, plusieurs modulations sont possibles.

Dans la région de Québec, ce sont les exceptions qui poursuivent les idéaux politiques féministes au point de se constituer en collectifs, fondés sur l'égalité normative et sur le consensus. La plupart acceptent certaines formes de hiérarchie et d'autorité dans ce qui nous semble être un effort d'ajustement aux exigences environnantes et aux discours concurrents.

La conjugaison sans cesse renégociée de l'idéal d'égalité et des tendances autoritaires qui se manifestent chez certaines personnes nous paraît s'expliquer en

10. « There had been no discussion to settle the line they should take, and they were not subject to any means of control. Many nonetheless attempted to « represent » what they saw as the movement's view, but when they found themselves increasingly the focus of other women's resentment and complaint, they sometimes reacted in the most outrageous of ways. Excess criticism broke the links, and the stars drifted into a world of their own » (PHILLIPS, 1991, p. 134). PHILLIPS souligne que dans le contexte britannique, ce sont les expertes, universitaires ou autres, qui ont été la cible des militantes. Nous avons suggéré ailleurs (COUILLARD, à paraître) que sous la pression des discours concurrents, le féminisme québécois tente de se développer en un système expert. Cela explique peut-être la tolérance des militantes d'ici pour les expertises d'horizons divers.

fonction d'un ajustement pragmatique. Les valeurs auxquelles les femmes s'identifient, grâce auxquelles elles se « reconnaissent » comme féministes engagées, constituent un axe sur lequel nous pouvons situer les groupes en fonction de l'idéal féministe d'égalité. À une extrémité se trouvent celles dont les propos reflètent une volonté de susciter des rapports égalitaires, à l'autre, celles dont les propos trahissent une volonté d'exercer de l'autorité au nom des femmes. Dans la pratique, les militantes tendent à conjuguer les deux extrêmes, selon un dosage varié ; c'est ainsi qu'on peut parler d'un effort d'ajustement pragmatique aux exigences conjoncturelles et aux autres discours qui traversent leurs organisations.

Dans les collectifs conformes aux idéaux féministes, certaines femmes exercent effectivement de l'autorité, réduisant de ce fait la marge de manœuvre des autres, même si l'idéal qu'elles poursuivent voudrait que chacune participe également. D'ailleurs, tout porte à croire que lorsque personne ne veut assumer une certaine autorité, un malaise s'installe. Celui-ci peut très bien dégénérer et entraîner une démobilitation des effectifs comme le montre PHILLIPS pour le contexte britannique (1991, p. 133).

Dans les groupes structurés de façon hiérarchique, les femmes qui détiennent l'autorité doivent généralement faire preuve d'une certaine ouverture si elles veulent garder leurs membres autour d'elles. Elles consultent de façon informelle et elles s'ajustent pour prendre en compte les opinions, du moins celles des plus influentes. Il semble que les leaders les plus autoritaires qui négligent l'ajustement pragmatique en viennent à se heurter à un mécontentement croissant qui peut aboutir au désistement de leurs collaboratrices les plus proches. La disparition de certains groupes s'expliquerait ainsi, selon les informatrices.

Il est intéressant de noter qu'en dépit des discours savants qui dénoncent les pratiques de pouvoir l'idéal d'égalité semble rarement invoqué par les militantes pour confronter celles qui errent. Une telle confrontation, même dans sa version « diplomatique », serait vue comme conflictuelle et semble généralement évitée en faveur d'une approche de dénigrement « dans les coulisses » qui entraîne parfois l'éclatement du groupe. Au-delà de la difficulté qu'éprouveraient les femmes à entrer en conflit ouvert, doit-on y lire une stratégie tenant à l'ambivalence du programme féministe qui s'élabore et qui rend problématique l'évocation d'un pouvoir exercé par des femmes ?

Cette conjugaison pragmatique d'un idéal et de pratiques varie non seulement sur l'axe des valeurs, mais aussi sur un axe temporel, en fonction de la maturité du groupe. Ainsi, un groupe dans lequel on trouve quelques anciennes et plusieurs nouvelles recrues s'accommodera plus facilement d'une certaine dose d'autorité (exercée par les anciennes), alors que le groupe « vieillissant » connaît des négociations plus serrées. Celles-ci se font parfois sous le couvert d'une division du travail avec une spécialisation relative dans les tâches, chacune affirmant son « autorité » dans un domaine précis. Dans d'autres cas, les négociations se diluent au profit d'une valorisation de certains individus dont l'engagement au service des femmes semble

excuser les débordements autoritaires occasionnels. Fait à souligner, les informatrices hésitent à désigner ces personnes comme des leaders, tout au plus acceptent-elles de parler de leur pouvoir d'influence.

La marge de manœuvre dans l'exercice de l'autorité et du leadership a été considérée jusqu'ici comme un indicateur de l'articulation de la philosophie féministe à des pratiques concrètes, dans le cadre de groupes travaillant avec les femmes. Nous allons maintenant suggérer que le décalage entre les idéaux et les pratiques renvoie notamment à la nécessité que rencontrent les militantes de composer avec la logique bureaucratique qui pénètre jusqu'au cœur de leurs activités. Cette nécessité est manifeste dans la façon dont les groupes se définissent d'abord en tant que groupes de services et non pas en tant que groupes de conscientisation par exemple, mais aussi dans la façon dont ils conçoivent leurs rapports aux autres groupes de femmes et aux groupes mixtes qui se rattachent, comme eux, à l'appareil d'État.

Mouvements sociaux, action communautaire et groupes de services

Dans les années 1970, les groupes de femmes affirmaient leur identité par le rapport qu'ils entretenaient avec le mouvement féministe (ADAMSON *et al.*, 1988), lui-même fondé sur une profonde contestation du pouvoir patriarcal dans tous ses avatars, y compris celui inscrit dans l'État. Certains groupes invoquent encore leur allégeance féministe pour se démarquer et affirmer leur expertise, mais ils semblent de moins en moins en mesure de défendre leur champ de compétence d'un envahissement par d'autres groupes (centrés sur la famille, les jeunes ou les hommes), qui s'attaquent aux mêmes problématiques, sans nécessairement se réclamer du féminisme.

Depuis un peu plus d'une décennie, les groupes de femmes ont pris l'option « services ». Leurs discours sont de moins en moins « politiques » et les idéaux sont rarement défendus tels quels. Ils sont « opérationnalisés » et redéfinis en des termes concrets, comme la lutte contre la violence conjugale ou pour la formation à l'emploi, par exemple. Cette nécessité d'opérationnaliser les objectifs s'explique par l'ingérence d'une logique bureaucratique et non pas par un raffinement politique, même si dans certains cas il s'agit clairement d'une stratégie pragmatique, c'est du moins ce que nous voulons montrer. Cette opérationnalisation permet à des groupes aux horizons politiques divers de s'engager dans le champ de la lutte féministe pour offrir des services concurrents, fragilisant de ce fait le discours féministe qui ne peut plus se présenter comme le seul légitime. Du coup, les stratégies de pouvoir qui y sont associées doivent être modifiées.

Ce n'est donc pas une coïncidence si, depuis la deuxième moitié des années 1980, les groupes de femmes sont entrés dans l'ère du partenariat et de la concertation, entre eux, avec d'autres groupes communautaires, mais aussi avec l'État. En cela, ils ont pris le pas sur les groupes communautaires avec lesquels ils sont souvent identifiés dans les propos des chercheurs et des bureaucrates.

Alors que les groupes féministes devaient à l'origine se démarquer des groupes dits féminins qui tentaient de revaloriser le rôle traditionnel des femmes plutôt que de le remettre en question¹¹, ils s'y associent aujourd'hui pour défendre leur légitimité vis-à-vis des autres groupes qui occupent l'espace désigné par le terme « communautaire », cet espace de contestation que la réforme du ministre Côté a entrepris de « coloniser » (COUILLARD et CÔTÉ, à paraître, a).

La notion de « communautaire » est intimement associée, dans les discours savants, à celle de mouvements sociaux. Le communautaire est vu comme un espace de liberté, le lieu de création d'un tissu social sain (notamment GODBOUT, 1987, 1992; MELUCCI, 1993) qui résisterait à l'instrumentalisation étatique ou à la rationalité technique¹².

HAMEL (1993) insiste pour distinguer l'action communautaire fondée sur le travail de permanents et de bénévoles engagés dans des groupes d'entraide et de services, des mouvements sociaux, qui sont d'abord fondés sur la protestation politique. Selon lui, les années 1990 et la redéfinition de l'État-providence amènent l'action communautaire à occuper le terrain des mouvements sociaux¹³.

Le partenariat qui s'établit avec l'État est pensé par des technocrates et analysé par des chercheurs. Sa mise en œuvre suppose une reconnaissance de la pratique communautaire, de son statut et de sa spécificité; c'est cette reconnaissance qui lui garantit des fonds. Cependant, le rapport de force est loin d'être égalitaire et les groupes ont de plus en plus de difficulté à maintenir des fonctions de protestation politique¹⁴. Comme le souligne HAMEL (1993: 184), certains se situent à mi-chemin de la rupture et de l'intégration institutionnelle.

Le « communautaire » tel que présenté par les chercheurs n'est pas incompatible avec l'approche féministe: les groupes interviennent dans le milieu de façon décentralisée, en invoquant la démocratie directe et en ayant recours aux usagers comme participants actifs sur une base bénévole. Leur reconnaissance par l'État suppose en

11. Même si avec le temps ces groupes en sont venus à susciter des changements importants dans la vie des femmes, comme en témoignent par exemple COHEN (1990) concernant les Cercles des fermières et LAMOUREUX, GÉLINAS et TARI (1993) concernant les AFÉAS.

12. Dans ces discours, les perspectives théoriques varient: des États-Unis nous vient une préoccupation pour la mobilisation des ressources alors que les chercheurs européens s'intéressent plus à l'action collective des acteurs sociaux et à leurs référents idéologiques.

13. HAMEL (1993, p. 182) note que l'ambiguïté naît du fait que les revendications des mouvements sociaux dans les années 1960 et 1970 ont été intégrées aux politiques publiques tout en favorisant une participation des acteurs communautaires à la gestion du social.

14. L'expression « tu ne mords pas la main qui te nourrit » a d'ailleurs été servie à la Fédération des femmes du Québec, subventionnée par le Secrétariat d'État, alors qu'elle avait pris une position politique jugée « dissidente ».

retour qu'ils assument une part des risques et des responsabilités qui autrefois relevaient des services étatiques. C'est ce processus qui permet l'émergence de ce que WOLCH (1989) a appelé «l'État fantôme», qui, comme le montre HAMEL dans son étude portant sur les groupes de jeunes (1993, p. 185), soustrait aux contrôles démocratiques certains programmes sociaux tout en gardant le pouvoir de les modifier.

Dans ce contexte, les groupes communautaires, peu importe leur allégeance «idéologique», entrent en compétition pour l'obtention des ressources financières qui assurent leur continuité. Le féminisme peut constituer une forme de légitimité qui donne aux groupes de femmes qui s'y associent un avantage comparatif dans certains domaines. Ces groupes s'engagent alors dans une compétition qui les amène à faire valoir leur compétence spécifique, leur expertise, en s'appuyant sur le discours féministe. Cette tactique est utile dans leurs rapports avec les autres groupes communautaires, mais elle a des effets non prévus.

Ainsi, même dans les meilleures circonstances, les groupes de femmes finissent par entrer en concurrence les uns avec les autres, chacun se réclamant du féminisme pour s'assurer une part du gâteau, entraînant du coup une redéfinition de la solidarité féministe (COUILLARD et CÔTÉ, à paraître, b).

Les interventions contre la violence conjugale constituent un exemple type. L'enveloppe budgétaire étant fixe, un nombre restreint de groupes sont subventionnés pour offrir de la formation ou de l'hébergement aux victimes. En se réclamant du féminisme pour affirmer leur expertise et leur spécificité (vis-à-vis des programmes centrés sur la famille ou les hommes violents, par exemple), certains groupes parviennent à obtenir des subventions importantes du gouvernement. Ceux qui n'en obtiennent pas, tout en s'identifiant au féminisme, se sentent lésés et dénoncent les tactiques utilisées par les autres à leur détriment.

Une certaine concurrence s'établit et, avec elle, une division toujours plus fine du travail, qui rétrécit le champ d'action de chacun. Autrement dit, les groupes ne se définissent plus tellement par rapport à un mouvement social fort qu'imprégneraient des pratiques de conscientisation. Ils se définissent de plus en plus en fonction du type de services qu'ils offrent, recadrant ainsi leur identité en fonction de la rationalité instrumentale de l'appareil bureaucratique qui exige ce genre de spécialisation.

Avec la spécialisation des services, le temps et l'argent s'installent au cœur des préoccupations de toutes: militantes, bénévoles et permanentes. Il n'est pas un conseil d'administration, pas un comité de coordination, qui ne soit préoccupé de financement et de répartition des tâches. Les plus vigoureux s'alignent dans une compétition virulente pour se faire valoir, se faire reconnaître et garantir de ce fait leur pérennité par un ajustement toujours plus fin au discours étatique, n'hésitant pas pour ce faire à utiliser les analyses des spécialistes. Des permanentes (rémunérées) sont engagées pour scruter l'information et elles occupent de plus en plus les postes clés dans la gestion des activités et la représentation externe.

Financement et contraintes bureaucratiques

Le féminisme présente une lecture du rapport à l'État qui n'est pas sans poser un problème aux militantes actuelles¹⁵. Pourtant, même les collectifs les plus radicaux et les plus politisés puisent à même les fonds publics pour assurer leur fonctionnement et atteindre leurs objectifs. Cette situation a déjà été dénoncée par des chercheurs et chercheuses dont PANET-RAYMOND (1985) et LAMOUREUX (1990), qui y voient un indice de la dépolitisation des interventions. Certains de ces écrits suscitent des réflexions, parfois collectives, mais pour la plupart des groupes ce sont là des positions « idéalistes » qui ne correspondent pas à la réalité d'aujourd'hui.

Le financement devient ainsi une avenue importante de soumission des groupes de femmes à la logique bureaucratique qui favorise le développement de rapports hiérarchiques et une certaine concentration de l'autorité. C'est pourquoi il faut s'interroger sur les sources de financement et sur les protocoles qui permettent de les obtenir.

Les groupes qui nous intéressent profitent en fait de plusieurs sources de financement. Pour la majorité d'entre eux, c'est l'État qui est le principal bailleur de fonds. Au fédéral, les fonds proviennent principalement du Secrétariat d'État, par le biais du programme « Promotion de la femme »¹⁶. Les groupes qui entretiennent des liens avec le Tiers-Monde bénéficient aussi de fonds de l'Agence canadienne de développement international (l'ACDI). Au provincial, au moins trois ministères acceptent de fournir des fonds à des groupes de femmes. Le ministère de la Santé et des Services sociaux¹⁷, celui de l'Éducation, par l'entremise de son programme d'éducation populaire, et celui des Affaires intergouvernementales ont tous des enveloppes budgétaires leur permettant de financer des groupes. Les démarches administratives exigées pour obtenir ce financement favorisent la mise en place de conseils d'administration qui sont vus comme garants d'une utilisation efficace et intègre. Elles conduisent aussi à la consolidation d'une expertise dans le lobby et les représentations politiques qui entraîne une hiérarchisation entre les membres des groupes en fonction du savoir-faire et de la compétence technique.

Les groupes de femmes, peu importe leur allégeance, ont aussi des fonds d'organismes privés qui leur permettent de diversifier leurs sources de financement.

15. À ce sujet, voir le chapitre de MOORE (1988, p. 129-181) portant sur les femmes et l'État.

16. Le programme « Promotion de la femme » du Secrétariat d'État fut créé en 1973 pour donner suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Son budget était d'environ 10 millions de dollars pour l'exercice financier 1990-1991.

17. La réforme proposée par le ministre Côté qui vise entre autres à intégrer les organismes communautaires au sein des structures consultatives de planification et d'organisation des services publics (Gouvernement du Québec, 1990, p. 61) mène à son terme une logique dont les fondements sont mis en place graduellement depuis quelques années. Elle est fortement contestée par une coalition regroupant des instances communautaires, étatiques, syndicales et régionales (SAINTE-MARIE, 1991, p. 7).

Parmi ces organismes, Centraide¹⁸ est sans contredit le principal donateur. Conformément au mandat que se donne Centraide, certains groupes de femmes ont pu lancer leurs activités grâce à lui. Mais Centraide a ses exigences. Ainsi son comité d'évaluation sociale choisit chaque année des axes d'action prioritaires et privilégie les groupes qui se donnent les moyens d'être efficaces. Ceux qui s'alignent sur les priorités choisies et qui démontrent une volonté d'efficacité jouissent d'un avantage relatif pour l'obtention de fonds. Cela s'applique aux groupes de femmes comme aux autres avec les effets restrictifs qui en découlent. En plus, Centraide met l'accent sur son rôle d'éclairer et finance des groupes en émergence ou des problématiques nouvelles qui ont des chances d'acquiescer une légitimité qui leur permettra d'aller chercher des fonds ailleurs. Les groupes de femmes sont particulièrement bienvenues de ce point de vue. Elles le sont aussi parce qu'elles intègrent facilement des bénévoles à leur action, ce qui est un autre critère de Centraide. Enfin, cet organisme est un des rares à offrir des fonds pour le fonctionnement et non pas seulement pour la réalisation de projets. En retour, les groupes doivent ajuster leur discours pour rencontrer les exigences de ceux qui valorisent le bénévolat (LAROCHELLE, 1992), au risque par moments d'entrer en contradiction avec les valeurs féministes, notamment celles qui prônent l'autonomie des femmes et l'équité salariale.

Enfin, on ne peut passer sous silence la troisième forme de financement, celle que constituent les dons. Tous les groupes que nous avons étudiés en reçoivent. Des dons en argent, bien sûr, mais aussi de la nourriture, des vêtements, des équipements et des échanges de services entre groupes selon le champ de compétence de chacun.

Les communautés religieuses contribuent au financement de plusieurs groupes de femmes, y compris certains qui défendent des valeurs qu'on pourrait croire parfois très éloignées des leurs, ce qui est tout à leur crédit. Ces montants varient selon les groupes, mais ils peuvent parfois être considérables surtout dans les cas où une religieuse de leur communauté coordonne les activités du groupe¹⁹. Des institutions, d'autres groupes, des individus y vont aussi de contributions parfois importantes qui font souvent la différence entre la misère totale et une aisance toute relative.

18. Centraide est un organisme privé à but non lucratif qui a pour mission d'aider au développement social par le biais de collectes régionales de fonds. Centraide et ses homologues dans les autres provinces sont regroupés dans un organisme pancanadien (Centraide-United Way) dont chacune des composantes demeure autonome. Pour la campagne de souscription annuelle de 1993-1994, Centraide Québec (région 03) compte obtenir 4,5 millions de dollars. Selon les responsables, 80% de ce montant sera redistribué aux organismes de la région. Tout comme l'État, cet organisme se donne des priorités, établies à chaque année par un comité d'évaluation sociale. Il se dit à l'écoute des nouveaux besoins et en mesure de supporter les nouvelles initiatives qui favorisent l'efficacité des organismes (Centraide, feuillet d'information).

19. Les communautés religieuses qui n'étaient pas déjà spécifiquement au service des plus démunis prennent de plus en plus le virage communautaire et s'impliquent en dégageant des ressources humaines, des fonds et des espaces pour accueillir des groupes populaires. Les groupes de femmes ne constituent en ce sens qu'une des différentes avenues qu'elles privilégient (voir par exemple CARON, 1990).

Le financement est devenu un mécanisme de redéfinition des groupes de femmes, une préoccupation centrale qui occupe le temps et l'énergie d'un nombre grandissant de permanentes qui tentent de s'ajuster aux exigences de l'État afin de garantir la continuité de leur groupe, des services offerts et, de là, la pérennité de leur poste... Dans un tel contexte, le savoir-faire et le savoir-dire sont des stratégies de pouvoir indéniables, les valeurs féministes constituant au mieux les marqueurs d'une expertise qui donne un avantage relatif dans la compétition que se livrent les groupes communautaires.

Les lieux de concertation

Nous venons de le voir, les groupes de femmes de la région de Québec sont en compétition non seulement entre eux, mais aussi avec d'autres groupes communautaires, très souvent mixtes. Ils s'engagent alors dans une redéfinition de leur identité en tant que groupe communautaire dont l'action se concentre sur les femmes. Ce processus de redéfinition s'engage plus particulièrement dans des lieux de concertation qui les forcent à se situer les uns par rapport aux autres. Plusieurs lieux, spécialisés selon les problématiques et dans une moindre mesure selon leurs valeurs, se sont constitués pour faciliter cette concertation tant souhaitée par l'appareil d'État qui l'associe à une rationalisation accrue des ressources et des coûts.

Du point de vue des groupes, cette concertation représente une occasion d'unir leurs efforts en vue d'une efficacité accrue dans les domaines qui les intéressent. Ces rencontres leur permettent de plus de maîtriser les règles du jeu bureaucratique, car il est vain d'espérer communiquer avec les fonctionnaires et les technocrates sans d'abord parler leur langage.

En dépit de la concurrence qui s'établit entre eux à l'échelle locale, les groupes de femmes se consultent donc de plusieurs façons, la plus importante étant sans contredit leur participation massive à des tables de concertation, avec ou sans partenaires d'autres milieux d'intervention²⁰. Ces tables constituent un haut lieu de mise en valeur pour les groupes, mais elles exigent parfois des ajustements considérables tant du point de vue politique que de celui des valeurs.

Il y a deux types de tables de concertation auxquelles les groupes de femmes sont actifs. Le premier rassemble uniquement des groupes de femmes²¹ : il couvre un espace territorial correspondant aux régions administratives (le code 03 pour la région de Québec). Il existe une douzaine de ces tables, réseaux ou regroupements qui représentent environ 320 groupes de femmes. Chacun se réunit à un rythme d'environ

20. À ce sujet, voir le Bilan des tables de concertation régionales des groupes de femmes (JACQUES *et al.*, 1989) et (ANADON, MASSON, TREMBLAY et TREMBLAY, 1991) sur les tables en régions.

21. Fait à noter, le Québec est la seule province à fonctionner selon ce modèle ; dans les autres régions canadiennes, on trouve plutôt des coalitions provinciales *ad hoc*.

quatre fois par an. Les activités sont financées par le Secrétariat d'État du gouvernement fédéral et leur mise sur pied s'échelonne tout au long de la décennie 1980-1990.

Ces regroupements sont encadrés de deux façons. D'une part, par le bailleur de fonds, non seulement au moment des demandes de subvention, mais aussi à d'autres occasions. Ainsi, en décembre 1990, le Secrétariat d'État a réuni toutes les tables subventionnées afin de connaître leurs priorités et d'énoncer les siennes. D'autre part, de concert avec l'instance fédérale, le Conseil du statut de la femme, un organisme créé par le gouvernement du Québec en 1973 pour fournir une expertise sur la condition féminine, joue un rôle important dans la mise sur pied de ces regroupements. Le Conseil donne de l'appui technique, mais il met aussi à la disposition des groupes des conseillères dynamiques qui privilégient l'action concertée. Il fournit de plus des outils comme un Répertoire des groupes de femmes de Québec et donne des avis qui peuvent faire l'objet de discussions lors des rencontres, comme en témoigne le Mémoire présenté sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Sur le territoire où se déroulent nos recherches, le Regroupement des groupes de femmes de la rive-nord de Québec est un exemple du type de table dont nous parlons. Environ une quarantaine de groupes, sur une possibilité de 70, sont présents au cours de l'année. Les thèmes discutés varient d'une rencontre à l'autre et de l'avis des groupes participants, il s'agit là d'un lieu d'information, de ressourcement et d'échange d'expertise. Participer à ces instances de concertation, c'est pour eux reconnaître la nécessité de développer des approches complexes pour influencer les prises de décisions et les politiques concernant les femmes.

Il n'est pas toujours possible pour les groupes de femmes d'assurer une présence à ces Regroupements. Ils manquent toujours d'effectifs et les femmes qui sont actives ont déjà une surcharge de travail. La participation au Regroupement exige une grande disponibilité, puisqu'une personne au moins et idéalement deux doivent se dégager pendant toute une journée, et ce quatre fois l'an, pour chacune des tables. Des organismes dirigés par des bénévoles qui ont un travail à temps plein le jour déplorent ces réunions qui grugent leurs salaires.

De plus, la participation à une table requiert des compromis politiques puisque le maintien d'un tel espace de rencontre exige le respect des différences. On note d'ailleurs un nivellement des positions politiques et des valeurs, nivellement qui pourrait n'être que superficiel, pour les fins d'une concertation ponctuelle et stratégique. Or ce nivellement pourrait mener à une «normalisation» du discours selon un ensemble de référents recevables par toutes les allégeances, facilitée par le recours à un langage bureaucratique et à un encadrement ferme du temps de réunion.

Ainsi, la question du droit à l'avortement peut difficilement faire l'objet d'une prise de position officielle de la part d'une table regroupant des militantes féministes radicales et des «militantes» catholiques. Les participantes se concentrent alors sur des enjeux plus pragmatiques, sur la formation et notamment sur l'exercice du

pouvoir. Elles évitent les sujets qui exigent des positions politiques susceptibles de devenir antagoniques.

Le deuxième type de tables de concertation est généralement mixte et rassemble des organismes axés sur des problématiques spécifiques, dans lesquels les groupes de femmes s'associent à d'autres intervenants, à un niveau local ou sous-régional. Dans ce contexte, les groupes de femmes sont des partenaires au même titre que les autres groupes communautaires ou que les ressources institutionnelles qui siègent tous autour d'une même table.

À titre d'exemple, notons la table de concertation des organismes travaillant contre violence conjugale, le Regroupement des ressources non institutionnelles en santé mentale ou encore la Coalition en faveur du droit à l'avortement, tous trois du Québec métropolitain. Encore une fois les groupes sont inégalement représentés à ces tables mixtes. Certains y délèguent une personne choisie selon l'importance attribuée à la table; plus celle-ci est perçue comme politiquement significative, plus la personne déléguée le sera en fonction de sa «compétence», pour faire valoir le groupe. D'autres groupes n'ont pas le choix, ils doivent déléguer une permanente qui maîtrise le vocabulaire spécialisé et le protocole imposé. D'autres enfin choisissent une présence sporadique, selon l'ordre du jour.

À en juger par les comptes rendus que font celles qui y siègent, le langage dominant est fortement coloré par le discours bureaucratique véhiculé par les membres institutionnels du réseau qui participent à ces instances. Ce langage pénètre d'ailleurs le discours des groupes sur eux-mêmes, leur façon de concevoir leurs objectifs et leurs spécificités.

La planification, l'identification de besoins spécifiques, la formulation de projets ciblés et limités dans le temps, les rapports d'activités privilégiant les données quantifiables, déjà introduites à propos du financement, sont repris par les groupes ici pour affirmer leur identité propre. Comme nous l'avons vu, cette identité est intimement associée aux services offerts plutôt qu'au mouvement social auquel ils se rattachent. Les cas extrêmes se distinguent des services du réseau de la santé et des services sociaux uniquement par l'organisation du travail qui implique des bénévoles encadrées par des professionnelles sous-payées en attente d'un poste plus stable.

4. *De précaires espaces de pouvoir*

Les femmes rencontrées se sont pour la plupart engagées dans des groupes avec des idéaux qui les amenaient à remettre en question les rapports de pouvoir tels qu'ils sont vécus dans la société en général. Portées par la philosophie féministe, ces militantes sont en contact avec les propos et les écrits de chercheuses qui alimentent leur réflexion. En se définissant d'abord comme féministes, elles s'associent à un mouvement social revendicateur qui milite en faveur de conditions meilleures pour les femmes et un partage plus équitable du pouvoir.

Or les différents groupes étudiés interprétaient et utilisaient différemment les idéaux féministes, certains y puisant une expertise qui leur permettait d'affirmer leur compétence, d'autres s'y rattachant pour des fins qui semblent plus stratégiques que politiques. Dans l'ensemble, ils avaient un point commun, celui d'offrir des services à une clientèle féminine. En cela ils s'inscrivent tous dans le courant actuel qui marque le rapport entre l'État et les groupes communautaires. D'un discours sur la conscientisation face au pouvoir et sur l'entraide féministe, ils passent peu à peu à un discours sur la concertation et le partenariat non seulement avec l'État, mais aussi avec des groupes aux colorations politiques très diverses.

Compte tenu de la marge de manœuvre que s'accordent les militantes entre elles, nous avons constaté que les groupes interprètent différemment les idéaux féministes d'égalité et la réflexion critique sur le pouvoir. Dans certains cas extrêmes, l'esprit d'entreprise, l'efficacité, la productivité semblent prendre le dessus sur les considérations politiques. Ces changements profonds dans le discours des groupes de femmes s'expliquent, en partie du moins, par le virage actuel vers les services et leur articulation étroite aux institutions étatiques par le biais du financement.

Ce virage entraîne une division toujours plus fine du travail, une spécialisation des activités et une responsabilité accrue pour les travailleuses. Ces changements encouragent la mise en place de permanentes rémunérées qui assument la gestion et très souvent les relations externes du groupe (à cause de leur « disponibilité »). Tous ces éléments contribuent à créer un besoin, toujours grandissant, de financement, ce qui amène les groupes à dépenser beaucoup de temps et d'énergie à la recherche de fonds, celle-ci étant d'autant plus efficace que le groupe ajuste son discours à celui des personnes avec qui il doit composer : celui des fonctionnaires et des technocrates, mais aussi des représentants d'autres groupes communautaires qui rivalisent pour les mêmes subventions. Dans ce contexte, la concertation, le partenariat et la valorisation du bénévolat deviennent des éléments incontournables dans l'élaboration des objectifs et le compte rendu des pratiques.

Mais les tables et les regroupements ne sont pas seulement un lieu de concertation pour l'action, ils deviennent aussi une occasion importante de mise en valeur qui favorise une reconnaissance par l'État, le milieu et les pairs en même temps qu'un lieu d'échange d'informations directes ou indirectes sur les priorités et sur les programmes des différentes sources de financement, ce qui permet un ajustement constant des groupes aux contraintes structurelles, y compris la vision bureaucratique de l'enclavement des secteurs marginaux de la population.

Toutes les sources de financement (sauf les communautés religieuses) imposent un protocole relativement strict aux groupes. Dans tous les cas, les requérants doivent remplir une demande formelle de subvention (selon la démarche bureaucratique usuelle), ce qui exige une certaine formation. Les groupes qui rassemblent des femmes analphabètes ou très peu scolarisées sont clairement défavorisés, ils doivent nécessairement avoir recours à une permanente rémunérée qui prend en charge toutes les tâches administratives. Les membres du groupe se trouvent alors dans une

situation assez étrange : elles engagent quelqu'un qui est, du fait de son savoir et de ses habiletés, immédiatement en position de pouvoir par rapport à elles. Dans de tels groupes, les conflits révèlent bien que les femmes doivent constamment lutter pour ne pas être désappropriées de leurs projets.

Mais même lorsque les groupes sont constitués de femmes instruites, les exigences des bailleurs de fonds ont un effet sur la structuration interne. Le fait, par exemple, de devoir justifier leur demande de subvention les oblige à tenir des statistiques concernant les services offerts et la population desservie car elles doivent faire la preuve qu'elles répondent à un ou des besoins ressentis. De plus, le fait que les priorités changent selon les années les amène à constamment réajuster leurs objectifs afin de rencontrer les attentes des bailleurs de fonds. Enfin, le fait que la plupart d'entre eux attribuent leurs subventions sur la base de projets — les budgets de fonctionnement étant rarement suffisants pour assurer le maintien du groupe sans autres ressources — oblige les femmes à planifier leurs interventions sans être certaines qu'un suivi pourra être assuré.

Tous ces éléments signifient qu'une ou des femmes vont se « spécialiser » dans la cueillette d'informations pertinentes et l'entretien de relations « personnalisées » avec les décideurs publics ou autres (sorte de lobby souple). Cette spécialisation se traduit par une concentration de l'expertise et du savoir et de nouveau à un décalage dans les rapports interpersonnels à l'interne. Sur la question de la quête de fonds, certaines sont clairement plus « égales » que d'autres et le pouvoir dont elles jouissent est ressenti par toutes. D'ailleurs, ce pouvoir se matérialise dans la capacité qu'elles ont d'influencer en retour les décideurs et, conséquemment, le choix des priorités à venir. Bien sûr, cela place leur groupe en position avantageuse.

Plus subtilement encore, s'exerce une pression pour que les fonds recueillis soient utilisés « efficacement », c'est-à-dire avec le plus haut rendement du point de vue des objectifs du bailleur de fonds et non pas du point de vue des idéaux politiques, du moins si on veut pouvoir se représenter l'année suivante et s'assurer à nouveau d'un budget. Certaines parlent même du virage « PME » (petites et moyennes entreprises) qui menace les groupes les plus productifs. La nécessité d'une gestion et d'une intervention efficace a aussi un effet de retour sur la structuration interne puisqu'elle impose un certain style dans les réunions et dans le travail quotidien. En conséquence, la délégation d'un certain pouvoir à une « spécialiste » est bien souvent vue comme une stratégie plus efficace que le développement égalitaire du potentiel de chacune²².

22. Un compromis a cependant été expérimenté dans de rares collectifs qui privilégient une rotation des tâches sur quelques années permettant ainsi à plusieurs femmes de développer des habiletés tout en assurant une certaine efficacité autrement rendue difficile par un partage strict et immédiat de chaque dossier.

Enfin, une plus grande efficacité est atteinte lorsque les objectifs sont clairement définis et les tâches bien circonscrites. Cela entraîne une spécialisation des groupes que nous avons évoquée plus haut. La précision du champ de pratique va tout d'abord dans le sens de se donner une mission, celle-ci en vient ensuite à caractériser le groupe. Chacun, même ceux qui se veulent des lieux polyvalents (CÔTÉ, 1991), se découpe une partie de la réalité et concentre ses énergies à faire avancer ce qui est ainsi devenu une cause. Que ce soit en contrant l'isolement psychosocial des femmes, en offrant un lieu d'hébergement pour les victimes de violence ou en venant en aide aux assistées sociales, chacun occupe un espace précis, produit des discours pour se justifier, et s'engage dans des pratiques qui confirment son option.

Cette spécialisation a un effet à long terme sur la polyvalence dont se réclament les intervenantes qui se distinguent souvent des fonctionnaires par leur approche féministe globalisante. Elle permet en plus une concentration du savoir technique et politique. On note d'ailleurs une spécialisation grandissante des intervenantes dans les groupes de femmes ; les travailleuses sociales, les spécialistes en counseling et les psychologues occupent de plus en plus l'interface avec le milieu, déclassant ainsi les femmes polyvalentes, riches d'une expérience pratique, mais souvent sans diplôme.

En se situant dans une position stratégique, les permanentes des groupes de femmes entretiennent aussi des liens étroits avec les autres groupes communautaires et avec les intervenantes du réseau de la santé et des services de santé. C'est là une stratégie qui les sert bien comme individu, car elle leur permet une grande mobilité d'un groupe à l'autre et des groupes vers le réseau, sur la base d'une expérience pratique et d'une expertise technique. Cette perméabilité des groupes de femmes aux groupes communautaires mixtes confirme le fait que de part et d'autre on partage un langage commun, résultat probable d'un même ajustement aux politiques de l'État.

Par ailleurs, tout comme les autres groupes communautaires, les groupes de femmes doivent accepter des responsabilités accrues, y compris celle de surveiller et d'encadrer les cas « problèmes », avec un minimum de ressources financières, afin de réduire les coûts. Cette situation suggère de plus que le féminisme comme philosophie politique cède le pas à une expertise féministe qui doit lutter pour se faire une place et affirmer sa légitimité, au moment même où des chercheurs et des chercheuses universitaires s'affairent à déconstruire les concepts pivots qui permettaient de produire des effets de vérité et des programmes efficaces pour l'exercice du pouvoir.

Piégées dans la logique bureaucratique, encouragées par des chercheuses et des technocrates en mal de réalisations immédiates et tangibles, plusieurs militantes se laissent tenter par les perspectives de « pouvoir » qu'offre une combinaison de l'expertise féministe et de la compétence technocratique. À défaut de parvenir à en renouveler l'exercice, elles se disent qu'au moins leurs intentions sont bonnes puisqu'elles souhaitent l'utiliser pour des fins collectives. Ce nouvel ajustement pragmatique à la conjoncture actuelle permet aussi à un petit nombre de femmes de se faufiler et de se projeter individuellement sur la scène économique ou politique. Qu'elles optent pour la voie collective ou la carrière personnelle, les femmes qui se

frottent au pouvoir doivent accepter que leurs discours et leurs pratiques seront soumis au regard critique de celles qui croient encore possible de changer le monde...

Marie-Andrée COUILLARD

*Département d'anthropologie,
Université Laval.*

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMSON, Nancy, Linda BRISKIN et Margaret MCPHAIL, *Feminist Organising for Change. The* 1988 *Contemporary Women's Movement in Canada*, Toronto, Oxford University Press.
- ANADON, Martha, Dominique MASSON, Marielle TREMBLAY et Pierre-André TREMBLAY, *De* 1991 *l'organisation à l'action: les groupes de femmes au Saguenay-Lac Saint-Jean*, Communication présentée au colloque sur le partenariat à la rescousse du développement local, Chicoutimi, 20-21 septembre.
- BARNES, Barry, *The Nature of Power*, Cambridge, Polity Press. 1988
- BAUMAN, Zygmunt, *Legislators and Interpreters*, Cambridge, Polity Press. 1987
- BUTLER, Judith et Joan W. SCOTT (dirs), *Feminists Theorize the Political*, Londres, Routledge. 1992
- CARON, Anita, *Femmes et pouvoir dans l'Église*, Montréal, VLB éditeur. 1990
- Centraide, *Centraide en bref*, Document de promotion. 1987
- CLEGG, Stewart R., *Frameworks of Power*, Londres, Sage Publication. 1989
- COHEN, Yolande, *Femmes de parole: l'histoire des Cercles de fermières du Québec 1915-1990*, 1990 Montréal, Éditions Le Jour.
- CÔTÉ, Ginette, *Centre des femmes d'aujourd'hui: un portrait descriptif*, Document reprographié. 1991
- CÔTÉ, Rosette, «Mettre les pendules à l'heure du féminisme», *Possibles*, 17, 3 / 4: 129-139. 1993
- CÔTÉ, Rosette, «Allocution au congrès de la fédération des femmes du Québec», Document 1987 manuscrit.
- COUILLARD, Marie-Andrée, *Bénévolat ou militance, simple question de terminologie? les défis d'une* 1990 *incursion à la base*, communication présentée à l'ACFAS, Sherbrooke.
- COUILLARD, Marie-Andrée, «Féminisme, systèmes experts et groupes de femmes de Québec», contribution à un ouvrage collectif en l'honneur de Marc-Adéland Tremblay sous la direction de François TRUDEL et Paul CHAREST (À paraître).

- COUILLARD, Marie-Andrée et Ginette CÔTÉ, «Les défis d'une interface: les groupes de femmes et le réseau de la santé et des services sociaux de la région de Québec», *Service social* (À paraître, a).
- COUILLARD, Marie-Andrée et Ginette CÔTÉ, «Solidarité de genre et pouvoir de femmes», dans: Françoise-Romaine OUELLETTE, *Actes du colloque de l'ACSALF 1993*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture (À paraître, b).
- DESMARAIS, Louise, «Le lobbying», Document utilisé dans le cadre d'une session de formation au lobbying pour les groupes de femmes, Consult-Action, Québec, Conseil du statut de la femme. 1988
- DESROCHERS, Lucie, *Femmes et pouvoir. La révolution tranquille*, Québec, Conseil du statut de la femme. 1993
- DREYFUS, Hubert et Paul RABINOW, *Michel Foucault, un parcours philosophique*, Paris, Gallimard. 1984
- FRASER, Nancy, *Unruly Practices. Power, Discourse and Gender in Contemporary Social Theory*, 1989 Minneapolis, University of Minnesota Press.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard. 1975
- FOUCAULT, Michel, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard. 1976
- FOUCAULT, Michel, «Two Lectures», dans: C. GORDON (dir.), *Power / Knowledge. Selected Interviews and Other Writings 1972-1977*, New York, Pantheon Books, 78-108. 1980
- FOUCAULT, Michel, «Le pouvoir comment s'exerce-t-il?», dans: Hubert DREYFUS et P. RABINOW (dirs), *Michel Foucault, un parcours philosophique*, Paris, Gallimard. 1984
- FREEMAN, Joe, *The Politics of Women's Liberation*, Londres, Longman. 1975
- GIDDENS, Anthony, *The Consequences of Modernity*, Stanford, Stanford University Press. 1990
- GIDDENS, Anthony, *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, 1991 Stanford University Press.
- GODBOUT, Jacques T., *La démocratie des usagers*, Montréal, Boréal. 1987
- GODBOUT, Jacques T., *L'esprit du don*, Montréal, Boréal. 1992
- Gouvernement du Québec, *Le Conseil du statut de la femme. Dans le meilleur intérêt des Québécoises*, 1989 Québec, Conseil du statut de la femme. (Brochure publicitaire.)
- Gouvernement du Québec, *Une réforme axée sur le citoyen*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. 1990
- Gouvernement du Québec, *Mémoire présenté à la commission sur l'avenir constitutionnel du Québec*, 1990 Québec, Conseil du statut de la femme.
- Gouvernement du Québec, *Répertoire des groupes de femmes du Québec 1989-1990. De l'isolement au pouvoir*, Québec, Conseil du statut de la femme. 1990
- HABERMAS, Jürgen, *The Philosophical Discourse of Modernity: Twelve Lectures*, Cambridge Mass., 1987 MIT Press.

- HAMEL, Pierre, «Contrôle ou changement social à l'heure du partenariat», *Sociologie et Sociétés*, 25,1: 1993 173-188.
- JACQUES, B., Hélène LATERRIÈRE et M. LÉVESQUE, *Bilan des tables de concertation régionales des 1989 groupes de femmes*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.
- JAGGAR, Alison, *Feminist Politics and Human Nature*, Sussex, The Harvester Press. 1983
- LAMOUREUX, Diane, «Les services féministes: de l'autonomie à l'extension de l'État-providence», 1990 *Nouvelles pratiques sociales*, 3, 2: 33-43.
- LAMOUREUX, Jocelyne, Michèle GÉLINAS et Katy TARI, *Femmes en mouvement. Trajectoires de 1993 l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal.
- LANDRY, Simone, «Le pouvoir des femmes dans les groupes restreints», *Recherches féministes*, 2, 2: 1989 15-54.
- LANDRY, Simone, «L'exercice du pouvoir par les femmes: une analyse psychosociologique», dans 1991 *L'égalité, les moyens pour y arriver*, Québec, Les Publications du Québec.
- LAROCHELLE, Gilbert, «État et idéologie du bénévolat au Québec: les enjeux dans un contexte néo- 1992 libéral», *Recherches sociologiques*, 23, 3: 69-89.
- LATERRIÈRE, Hélène, «Le pouvoir... jusqu'où et lequel», allocution prononcée à Rimouski dans le 1990 cadre des activités entourant le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes.
- LAVIGNE, Marie, «À qui sert ce purisme?», *Gazette des femmes*, 15, 3: 2. 1993
- LUKES, Steven, *Power: A Radical View*, Londres, Macmillan. 1974
- MAILLÉ, Chantal, «Vers la conquête du pouvoir», *Médium, Sciences humaines*, 37: 7-10. 1990
- MELUCCI, Alberto, «Vie quotidienne, besoins individuels et action volontaire», *Sociologie et sociétés*, 1993 25, 1: 189-198.
- MITCHELL, Timothy, «Everyday Metaphors of Power», *Theory and Society*, 19, 5: 545-577. 1990
- MOORE, Henrietta, «Women and state», *Feminism and anthropology*, Cambridge & Oxford, Policy 1988 Press, 128-181.
- MORAZIN, Jeanne, «Le bénévolat et les femmes: s'aider à aider», *La Gazette des femmes*, 13, 4: 11-17. 1991
- ONG, Aiwa, «Colonialism and Modernity, Feminist Representations of Women in Non-Western 1988 Societies», *Inscriptions*, 3-4: 79-93.
- PANET-RAYMOND, Jean, «Nouvelles pratiques des organisations populaires. Du militantisme au 1985 bénévolat au service de l'État», *Service social*, 34: 340-352.
- PARSONS, Talcott, *Sociological Theory and Modern Society*, New York, Free Press. 1967
- PHILLIPS, Ann, *Engendering Democracy*, Pennsylvania, The Pennsylvania University Press. 1991
- PIRON, Florence, «Les enjeux de la production de connaissances: essai sur le pouvoir, le savoir et la 1992 solidarité féministe», *Culture*, 12, 2: 63-82.

- ROCHER, Guy, «Droit, pouvoir et domination», *Sociologie et sociétés*, 18, 1: 33-46.
1986
- SAINTE-MARIE, Anne, «Chronologie d'un été mouvementé», *CLSC Express*, 4, 6: 5-7.
1991
- SCHLEGEL, Alice, *Toward a Theory of Sexual Stratification*, New York, Columbia University Press.
1977
- ST-HILAIRE, Colette, *L'intégration des femmes au développement aux Philippines : une nouvelle gestion sociale des femmes*, Montréal, Université du Québec à Montréal. (Thèse de doctorat, science politique.)
1993
- TARDIF, Évelyne, «Regards critiques de militantes sur des organisations syndicales et politiques.», dans :
1991 LÉPINE, Irène et CAROLLE SIMARD (dirs), *Prendre sa place! Les femmes dans l'univers organisationnel*, Ottawa, Éditions Agence D'Arc inc., 293-340.
- WEBER, Max, *The Theory of Social and Economic Organization*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
1947
- WOLCH, Jennifer R., «The Shadow State: Transformation in the Voluntary Sector», dans : Jennifer
1989 WOLCH et M. DEAR (dirs), *The Power of Geography (How Territory Shapes Social Life)*, Boston, Unwin Hyman, 197-221.